

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro CCDC_230516_054

portant sur

AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'ACCUEIL DE LOISIR PÉRISCOLAIRE ET DE RESTAURATION À SAINT-JEAN-DE-LA-BLAQUIÈRE

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22, dont l'alinéa 4,

VU la délibération n°CC_200711_03 du Conseil communautaire du 11 juillet 2020 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

VU la décision du Président n°CCDC_230209_012 du 9 février 2023 relative à l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un bâtiment d'accueil de loisir périscolaire et de restauration à Saint-Jean-de-la-Blaquière,

CONSIDÉRANT la nécessité de préciser l'objet du marché étant donné que le bâtiment à construire est destiné à l'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) et à l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH),

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : de conclure l'avenant n°1 au marché de mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment d'accueil de loisir périscolaire et de restauration à Saint-Jean-de-la-Blaquière afin de préciser l'objet du marché, comme suit : mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment mixte pour l'ALP et l'ALSH maternel et primaire à Saint-Jean-de-la-Blaquière,

- **ARTICLE 2** : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans l'avenant n°1, annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : de préciser que l'avenant n'a aucune incidence financière sur le montant du marché public,

- **ARTICLE 4** : de dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux intéressés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Fait à Lodève, le seize mai deux mille vingt-trois,

Le Président
Jean-Luc REQUI



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Monsieur Jean-Luc Requi _ Président de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Groupement conjoint dont le mandataire est la SCOP ECOSTUDIO _ Architectes, 55 rue Saint-Cléophas, 34070 Montpellier

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment d'accueil de loisir périscolaire et de restauration à Saint Jean de la Blaquière

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 1^{er} mars 2023

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 30 mois

■ Montant du forfait provisoire de rémunération :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 70 830,00 euros
- Montant TTC : 84 996,00 euros

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Étant donné que le bâtiment à construire est destiné à l'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) et à l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH), il est nécessaire de préciser l'objet du marché.

Le nouvel objet du marché à lire sur les pièces contractuelles, est : Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment mixte pour l'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) maternel et primaire de saint-Jean-de-la-Blaquière

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cochez la case correspondante.)

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.